

Conseil Municipal Ville d'ANGRES

du

09 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 octobre, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Mme Anouk BRETON Maire, à la suite de la convocation du 02 octobre 2024 adressée individuellement à chaque conseiller en exercice, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la Loi.

Etaients présents : tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de :

Madame CHAUMERET Angélique ayant donné pouvoir à Madame POTIER Anne-Sophie

Monsieur DENNEULIN Denis ayant donné pouvoir Madame LEJEUNE Emilie

Madame ROGER COUPIN Maryse ayant donné pouvoir Madame BRETON Anouk

Monsieur LAURENT Philippe ayant donné pouvoir à Monsieur CARON Pascal

Monsieur GALVAIRE Romain, Madame LACAILLE Daisy, Madame DELORY Isabelle, Monsieur DECOOPMAN Rodolphe.

Monsieur CARON Pascal est élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal prend acte des délibérations suivantes :

N° de délibération	Thème	vote
CM 09-10-24/1	Budget Supplémentaire 2024	Adoptée à l'unanimité
CM 09-10-24/2	Plan Communal de Sauvegarde	Adoptée à l'unanimité
CM 09-10-24/3	Modification de la délibération du 4 juillet 2024 relative aux délégations et attributions du Conseil Municipal au Maire	Adoptée à l'unanimité
CM 09-10-24/4	Délibération modifiant la rémunération du personnel encadrant les CLSH et CAJ	Adoptée à l'unanimité
CM 09-10-24/5	Acceptation de la Subvention Départementale au titre de l'Appel à Projets « Modernisation de l'offre de services offerte aux habitants. »	Adoptée à l'unanimité.
CM 09-10-24/6	Acceptation de la subvention amendes de police.	Adoptée à l'unanimité
CM 09-10-24/7	Demande de Subvention OSMOC	Adoptée à l'unanimité
CM 09-10-24/8	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le projet « Solidarité Urbaine ».	Adoptée à l'unanimité
CM 09-10-24/9	Délibération modifiant le RIFSEEP du personnel de la crèche dans le cadre du Bonus attractivité de la CAF.	Adoptée à l'unanimité
CM 9-10-24/10	Demande de Subvention « Contrat de Ville »	Adoptée à l'unanimité et une abstention
CM 9-10-24/11	Renouvellement de la convention de mise à disposition du personnel de la ville pour le CCAS.	Adoptée à l'unanimité
CM 9-10-24 /12	Résultat de la consultation concernant la rénovation de l'Eclairage Public.	Adoptée à l'unanimité
CM 9-10-24 /13	Subvention exceptionnelle à l'association « Vers l'avenir » dans le cadre de la gestion du dispositif « Projet d'Initiative Citoyenne ».	Adoptée à l'unanimité
CM 9-10-24 /14	Marché de rénovation des façades de la mairie, lot 5, remise gracieuse des pénalités de retard.	Adoptée à l'unanimité

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H00.

Mme Anouk BRETON

Maire d'ANGRES

